**AUSTERITE, AUSTERITE**

**Les foyers modestes sont toujours condamnés**

**NON au rabotage de l’APL !**

Cet été, le gouvernement a baissé ou supprimé les APL de 80 000 ménages en instaurant une dégressivité des aides à partir d'un certain niveau de loyers, en fonction des situations familiales et géographiques. **Les principaux concernés : les familles, les jeunes qui n’ont pas de logement social et qui ont dû se loger dans le privé payant des loyers excessivement chers. Ces allocataires sont pénalisés en leur réduisant les aides parce que les loyers sont trop élevés !**

Ces économies ne sont pas suffisantes car le Budget de 2016 a prévu d’amputer le dispositif APL de 225 millions d’euros ! Le gouvernement revient à la charge avec un nouveau rabotage qui réduit depuis le 1er octobre l’Aide Personnalisée au Logement (APL) pour les personnes disposant d’un patrimoine supérieur à 30.000 euros. Le décret a été publié le 16 octobre dernier, **10 % des 6,5 millions d’allocataires sont concernés ! Le gouvernement pénalise les familles modestes qui, à coût d’efforts, ont réussi à faire des économies et à épargner. Dès que le petit pécule** dépassera 30.000 euros, le montant des APL versées baissera (Livret d’épargne, Livret A, indemnité de licenciement, maison de famille héritée non occupée,…sont pris en compte)

Les foyers modestes sont toujours condamnés tandis que les logements privés vides sont nombreux, que les loyers s’envolent, que la spéculation immobilière a le vent en poupe et que les logements sociaux sont rares !

**NON au rabotage de l’APL**

**OUI à la revalorisation des aides au logement et à la construction de logements sociaux.**

**Nous participons à la campagne lancée par la CNL**

**« APL rabotées ça suffit ! »**

**Signez et faites signer autour de vous la pétition !**

**ORGANISATION DE FEMMES EGALITE**

***Pour l’émancipation et le progrès social***

**femmesegalite@yahoo.com**[**WWW.femmes-egalite.org**](http://WWW.femmes-egalite.org)

**Comité Louise Michel : femmesegalite.strasbourg@yahoo.fr**

**AUSTERITE, AUSTERITE**

**Les foyers modestes sont toujours condamnés**

**NON au rabotage de l’APL !**

Cet été, le gouvernement a baissé ou supprimé les APL de 80 000 ménages en instaurant une dégressivité des aides à partir d'un certain niveau de loyers, en fonction des situations familiales et géographiques. **Les principaux concernés : les familles, les jeunes qui n’ont pas de logement social et qui ont dû se loger dans le privé payant des loyers excessivement chers. Ces allocataires sont pénalisés en leur réduisant les aides parce que les loyers sont trop élevés !**

Ces économies ne sont pas suffisantes car le Budget de 2016 a prévu d’amputer le dispositif APL de 225 millions d’euros ! Le gouvernement revient à la charge avec un nouveau rabotage qui réduit depuis le 1er octobre l’Aide Personnalisée au Logement (APL) pour les personnes disposant d’un patrimoine supérieur à 30.000 euros. Le décret a été publié le 16 octobre dernier, **10 % des 6,5 millions d’allocataires sont concernés ! Le gouvernement pénalise les familles modestes qui, à coût d’efforts, ont réussi à faire des économies et à épargner. Dès que le petit pécule** dépassera 30.000 euros, le montant des APL versées baissera (Livret d’épargne, Livret A, indemnité de licenciement, maisons de famille héritée non occupée,…sont pris en compte)

Les foyers modestes sont toujours condamnés tandis que les logements privés vides sont nombreux, que les loyers s’envolent, que la spéculation immobilière a le vent en poupe et que les logements sociaux sont rares !

**NON au rabotage de l’APL**

**OUI à la revalorisation des aides au logement et à la construction de logements sociaux.**

**Nous participons à la campagne lancée par la CNL**

**« APL rabotées ça suffit ! »**

**Signez et faites signer autour de vous la pétition !**

**ORGANISATION DE FEMMES EGALITE**

***Pour l’émancipation et le progrès social***

**femmesegalite@yahoo.com**[**WWW.femmes-egalite.org**](http://WWW.femmes-egalite.org)

**Comité Louise Michel : femmesegalite.strasbourg@yahoo.fr**